

Province de Québec Municipalité  
de la Paroisse des Saints-  
Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints Martyrs-Canadiens tenue le lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 à 19 h, dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

**Sont présents :** Mme Christine Marchand, M. Laurent Garneau M. Claude Caron, M. Jonatan Roux et M. Gilles Gosselin, lesquels forment quorum.

Absent : Michel Prince

Sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

**AJOURNEMENT** de la séance à 19h05 proposé par Claude Caron, appuyé par Laurent Garneau.

**RÉOUVERTURE** de la séance à 19H 15

## **2019-04-042 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture, il est proposé par Gilles Gosselin, appuyée par Laurent Garneau et il est unanimement résolu par les conseillers présents. Le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du mois mars ;
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrit à la liste des comptes
5. Adoption des comptes à payer ;
6. Dépôt de la situation financière **Rapport 2 fois par année** juin et décembre.
7. Rapport des comités ;
  - 7.1 Lecture reconnaissance des bénévoles
  - 7.2 Dossier fibre résolution d'appui à Sogetel
  - 7.3 Projet Mada acceptation du plan d'action
8. Administration ;
  - 8.1 Offre de Sogetel téléphone et Internet
  - 8.2 Personnes nommées pour rencontrer Ham Sud
  - 8.3 Dépôt de la déclaration pécuniaires de Laurent Garneau.

- 8.4 Lettre assurance
- 8.5 Congrès 2019 ADMQ 620.00\$ + taxes inscription avant 17 avril
- 9. Aqueduc et égouts ;
- 9.1 Réparation réseau d'aqueduc
- 10. Sécurité publique ;
- 10.1 Dossier hors cours
- 11. Voirie ;
- 11.1 Prolongation garantie de soumission travaux pluvial
- 11.2 Contrat chemin rue l'Anse
- 12. Urbanisme et environnement ;
- 12.1 Congrès Combeq inspecteur
- 13. Loisirs et culture ;
- 13.1 Demande fête nationale
- 14. Affaires diverses ;
- 14.1 Liste de la correspondance ;
- 14.2 VARIA
  - a) Demande de soumission pour entretien de la pelouse
  - b) Balayage de la cour municipal et des rues
- 15. Période de questions ;
- 16. Levée de la séance.

2019-04-043

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE MARS 2019.**

**CONSIDÉRANT QU'UNE** copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 4 mars 2019. Ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 mars 2019. Les documents ont été préalablement remis aux membres du Conseil municipal et dont ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Claude Caron, appuyé par Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté, d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire et extraordinaire du mois de mars 2019. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

**4. PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES**

Salaire des élus : 3 118.80 \$  
 Salaire DG : 2 293.68 \$  
 DAS mensuel : 3 729.58 \$  
 Bell mobilité 53.99 \$

2019-04-044

**5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes totalisant un montant de 118 060.06\$ a été présentée aux élus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Laurent Garneau, appuyé par Gilles Gosselin et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la liste des comptes suivante soit acceptée et que les paiements soient autorisés.

<b>*****ANNULÉ***** Gesterra / mauvaise impression</b>	<b>(4 845.65 )</b>
Gesterra (janvier - traitement matières & février - collecte)	4 845.65
Société Canadienne des postes (Bla Bla)	29.56
Receveur Général du Canada (DAS)	1 098.69
Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 630.89
Société Canadienne des postes (timbres)	678.35
Visa Desjardins (divers achats)	91.18
MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #1)	29 782.00
Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #1)	25 709.33
MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #2)	4 198.00
André Henri, maire	900.00
Michel Prince, conseiller	369.80
Christine Marchand, conseillère	369.80
Laurent Garneau, conseiller	369.80
Claude Caron, conseiller	369.80
Jonatan Roux, conseiller	369.80
Gilles Gosselin, conseiller	369.80
Bell Mobilité inc. (mars)	53.99
Buropro (mars)	676.29
La Capitale (avril)	914.78
Desroches Groupe Pétrolier (mars)	1 745.74
Épicerie du Coin (mars)	117.74
Entretien Général Lemay (5e vers. déneigement, chemin aqueduc)	3 001.50
Excavation Marquis Tardif inc. (5 vers. déneigement, nettoyer fossés)	18 288.37
Eurofins Environex (mars)	120.15
Gesterra (février & mars)	5 018.32
Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	515.65
Hydro-Québec (salle municipale)	656.20
Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	192.28
Hydro-Québec (quai)	55.24
Hydro-Québec (station pompage / égouts)	487.69
Hydro-Québec (éclairage public / février)	229.18
Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	20.05
Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. du Lac)	20.05
Sylvain Beauregard avocat inc. (forfait annuel)	1 724.63
ADMQ (formation: environnement - Drummondville)	363.32
CNESST (ajustement 2018)	129.41
Copernic (relevé sanitaire)	1 807.41
Éditions Yvon Blais (renouvellement code mun.)	169.05

Ville de Disraëli (quote-part / versement #2)	1 229.77
Total du salaire de la D.G. :	2 293.68
Total des salaires & déplacements :	10 892.77

**TOTAL : 118 060.06 \$**

**6. DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ;**

**7. RAPPORT DES COMITÉS ;**

**7.1 LECTURE RECONNAISSANCE DES BENEVOLES**

La lecture de reconnaissance des bénévoles est lue par M. Maire André Henri.

**2019-04-045 7.2 RESOLUTION D'APPUI A SOGETEL**

**Couverture Internet et cellulaire dans la MRC d'Arthabaska – Appui à Sogetel inc. pour le dépôt d'une demande d'aide financière visant le déploiement de la fibre optique dans les municipalités participantes au projet collectif de fibre optique du territoire**

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités de la MRC d'Arthabaska ont exprimé la volonté que l'ensemble des résidences, des commerces, des industries, des entreprises touristiques et agricoles situés dans les parties rurales des municipalités puissent avoir accès à des services de télécommunications fiables et rapides ;

**ATTENDU QU'UN** projet collectif de réseau de fibre optique était en réflexion dans la MRC d'Arthabaska depuis 2016 afin de trouver une solution pour améliorer les télécommunications sur l'ensemble du territoire;

**ATTENDU QUE** de récentes annonces gouvernementales, tant fédérales que provinciales, annonceraient des programmes d'aides financières destinés aux télécommunicateurs afin de déployer la fibre optique dans les municipalités rurales mal desservies;

**ATTENDU QUE** la compagnie Sogetel inc. désirerait présenter une demande d'aide financière dans le cadre de ces programmes afin de brancher les municipalités rurales de la MRC d'Arthabaska ;

**ATTENDU QUE** la mise en place d'un réseau de fibre optique par Sogetel inc. permettrait une économie significative pour les municipalités en ayant accès à des services qui rencontreraient les exigences minimales établies par le CRTC;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saints-Martyr-Canadiens reconnaît que l'accès à des services de télécommunications fiables et rapides est un besoin essentiel de nos jours pour assurer le développement des municipalités rurales ;

**ATTENDU QUE** le projet aiderait également la région à attirer les familles et les entreprises à s'y établir et à bénéficier des mêmes services que ceux offerts dans les centres urbains;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Jonatan Roux, appuyée par Christine Marchand, il est résolu :

**QUE** la municipalité de Saints-Martyr-Canadiens appuie la compagnie Sogetel inc. dans ses démarches pour obtenir de l'aide financière aux programmes gouvernementaux afin de déployer la fibre optique dans notre municipalité ainsi que dans les autres municipalités de la MRC d'Arthabaska, tel que prévu initialement dans le projet collectif ;

**QUE** la municipalité de Saints-Martyr-Canadiens demande respectueusement aux autorités concernées d'acquiescer à la demande de subvention adressée par Sogetel;

**QUE** l'appui de la municipalité de Saints-Martyr-Canadiens soit toutefois conditionnel à ce que Sogetel inc. s'engage à desservir 100 % du territoire de notre municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-04-046

**7.3 ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2019-2021 DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS - MADA**

**ADOPTION DU PLAN D'ACTION 2019-2021 DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS - MADA**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité s'est engagée par résolution le 11 septembre 2017 à renouveler sa politique des aînés (MADA) dans le cadre de la démarche collective initiée par la MRC d'Arthabaska;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de cette démarche la municipalité a mis sur pied un comité responsable composé de citoyens et de Christine Marchand conseillère à titre de représentant de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que ce comité a déposé un projet de plan d'action qui fait suite à la tenue d'un sondage et d'une consultation publique auprès des aînés qui résident sur le territoire de la municipalité au cours de l'année 2018;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal de Saints-Martyr-Canadiens désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés;

Il est proposé par Jonatan Roux, appuyé par Christine Marchand

**QUE** le conseil municipal de Saints-Martyr-Canadiens accepte ce plan d'action et s'engage à le réaliser au cours de la période prévue;

**QUE** le conseil municipal de Saints-Martyr-Canadiens crée un comité du suivi composé des personnes suivantes : : Christine Marchand conseillère, Thérèse Lemay dg, Chantal Picard, Sylvie Charest et Claudette Dupuis.;

**QU'UN** rapport financier soit déposé à la MRC d'Arthabaska faisant état des dépenses encourues au cours de la démarche incluant le lancement de cette politique dans les délais prévus;

**8. ADMINISTRATION ;**

2019-04-047

**8.1 OFFRE DE SOGETEL POUR TELEPHONE ET INTERNET**

**Attendu que** nous avons reçu une offre de la firme Sogetel pour remplacer les téléphones existant par la téléphonie hébergée incluant une licence de postes I.P

**Attendu que** les cinq (5) téléphones soient remplacés.

**Attendu que** l'entente pour le service téléphonique est d'une durée de cinq (5) ans.

**Attendu que** l'entente pour le service internet sera de 20@10Mbps pour une durée de trois (3) ans.

**Sur proposition** de Gilles Gosselin, appuyé de Christine Marchand il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les membres du conseil municipal acceptent les deux offres de Sogetel..

Que la directrice générale est autorisée à signer le contrat avec Sogetel.

**2019-04-048**

### **8.2 PERSONNES NOMMEES POUR RENCONTRER HAM SUD**

**Sur proposition** de Jonatan Roux, appuyé de Gilles Gosselin il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE les personnes mandater pour aller rencontrer le conseil de Ham-Sud pour discuter des procédures pour annexion du secteur Dupuis sont André Henri, maire Christine Marchand conseillère et Claude Caron conseiller.

### **8.3 DEPOT DE LA DECLARATION PECUNIAIRES DE LAURENT GARNEAU.**

**2019-04-049**

### **8.4 LETTRE ASSURANCE**

**Sur proposition** de Claude Caron, appuyé par Laurent Garneau il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que les travaux recommander par la compagnie d'assurance sont autorisés.

**2019-04-050**

### **8.5 CONGRES 2019 ADMQ 620.00\$ + TAXES INSCRIPTION AVANT 17 AVRIL**

**CONSIDÉRANT** que les frais d'inscription, d'hébergement et de repas encourus pour la participation aux assises annuelles de l'ADMQ sont entièrement aux frais de la municipalité des Saints- Martyrs- Canadiens.

**Sur proposition** de Gilles Gosselin appuyé par Laurent Garneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

**Que** la municipalité accepte que Madame Thérèse Lemay, directrice générale assiste aux assises annuelles de l'ADMQ qui se tiendra à Québec et que les frais encourus soient à la charge de la municipalité.

Cette résolution autorise le paiement des frais encourus sur présentation des pièces justificatives pour l'hébergement, inscription et déplacement.

## 9 AQUEDUC ET EGOUTS ;

### 9.1 REPARATION RESEAU D'AQUEDUC

Le dossier a été discuté à l'atelier travail avec l'inspecteur.

## 10. SECURITE PUBLIQUE ;

2019-04-051

### 10.1 DOSSIER REGLER HORS COURS AVEC M. RÉAL TREMBLAY PORTANT LES NUMÉROS N.C.S :415-17-001350-176 ET N.C.A : 200-09-009783-181

**Attendu que** nous avons reçu une offre que nous acceptons, l'offre que les parties on négocié pour régler hors cours. Les procédures déposées par M. Réal Tremblay, et Madame Thérèse Landry contre la municipalité en cours d'appel du Québec.

**Sur proposition** de Claude Caron appuyé par Gilles Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** l'offre négocié entre les parties est accepté par le conseil municipal.

## 11. Voirie ;

2019-04-052

### 11.1 PROLONGATION DE LA GARANTIE DE SOUMISSION DE T.G.C CONSTRUCTION

**Attendu que** nous attendons la réponse du ministre pour l'approbation du règlement d'emprunt, avant de débiter les travaux du pluvial dans le centre du village.

**Attendu que** la garantie de soumission étant rendu a son échéance, nous demandons une prolongation jusqu'au 31 mai 2019

**Sur proposition** de Jonatan Roux appuyé par Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que la demande soit transmise à T.G.C Construction pour obtenir une prolongation de garantie de soumission.

2019-04-053

### 11.2 CONTRAT CHEMIN RUE L'ANSE

**Attendu que** nous désirons acquérir le prolongement de la rue de l'Anse portant les numéros de cadastre 20-B-13 et 21-A-1 dans le Canton de Ham-Sud.

**Attendu que** les propriétaires sont M. Sylvain Trépanier et M. François Mayran portant le matricule 2176-73-3333

**Attendu que** nous demandons à Me Louise Aubert de préparer le contrat d'acquisition entre les parties.

**Sur proposition** de Claude Caron appuyé par Gilles Gosselin et résolu à l'unanimité des

conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que Me Louise Aubert soit mandater pour préparer le contrat entre les parties, pour que la municipalité devienne propriétaire du prolongement de la rue de l'Anse.

## **12. URBANISME ET ENVIRONNEMENT ;**

2019-04-054

### **12.1 CONGRES COMBEQ INSPECTEUR**

**CONSIDÉRANT** que les frais d'inscription, d'hébergement et de repas encourus pour la participation aux assises annuelles de la COMBECQ sont entièrement aux frais de la municipalité des Saints- Martyrs-Canadiens.

**Sur proposition** de Laurent Garneau appuyé par Gilles Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

**Que** la municipalité accepte que M. Pierre Ramsay, inspecteur municipal assiste aux assises annuelles de la COMBECQ qui se tiendra à Québec et que les frais encourus soient à la charge de la municipalité.

Cette résolution autorise le paiement des frais encourus sur présentation des pièces justificatives pour l'hébergement, inscription et déplacement.

## **13 LOISIRS ET CULTURE ;**

2019-04-055

### **13.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA FETE NATIONALE**

**Sur proposition** de Christine Marchand appuyé par Jonatan Roux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

**Que** la municipalité présente une demande d'aide financière pour l'organisation de la fête Nationale et que Sonia Lemay est la personne autorisée à organiser cette fête au nom de la municipalité.

## **14. AFFAIRES DIVERSES ;**

Liste de la correspondance ;

### **14.1 CORRESPONDANCE**

1. Invitation Pêche Nicolet 25<sup>e</sup> anniversaire
2. Invitation Carrefour des professions
3. MRC d'Arthabaska amène ton événement dans Victoriaville et sa région
4. Plan d'Action MADA MRC
5. Lettre Jean Charles Pelland (projet)
6. Invitation Notre-Dame-de-Ham
7. Tarif Hydro Québec 2019

## **15. VARIA**

2019-04-056

### **15.1 DEMANDE DE SOUMISSION POUR ENTRETIEN DE LA PELOUSE**

**Sur proposition** de Jontan Roux appuyé par Gilles Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que des demandes de soumissions soit demandés et déposer pour lundi le 6 mai 2019 à 16h.

2019-04-057

**15.2 BALAYAGE DE LA COUR MUNICIPAL ET DES RUES**

**Sur proposition** de Christine Marchand appuyé par Laurent Garneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que le balayage des rues sera effectué conditionnellement au besoin pour village puisque des travaux auront lieu pendant la saison estivale. L'entrepreneur qui sera choisi pour effectuer les travaux devra obligatoirement faire le balayage en utilisant de l'eau pour éliminer la poussière.

Et que le balayage de la cour municipal sera effectué par Entretien général Patrick Lemay.

**16. PERIODE DE QUESTIONS ;**

**17. LEVEE DE LA SEANCE**

Proposé par Jonatan Roux à 19h 55